

Un inédit sous forme d'énigme

En manipulant les documents cachés dans l'immense fonds documentaire du C.P.H.J., nous retrouvons souvent des photos ou articles de presse qui nous parlent de sites ou de bâtiments disparus ou transformés, de faits effacés des mémoires... Retrouver la date, les lieux, les circonstances ... c'est parfois un casse-tête pour l'historien local qui demeure sans réponse face à toutes ses interrogations. Mais heureusement, un passé pas trop ancien peut être élucidé et expliqué.

Cette réflexion nous a suggéré de reprendre le principe des jeux proposés par le site au cours de l'année 2013. Les visiteurs du site sont donc à nouveau invités à se mettre un peu à la place des chercheurs du C.P.H.J. Cet inédit concernant notre cité et son histoire propose trois questions simples.

Nous avons réservé quelques prix (lots de revues ou ouvrages édités par le C.P.H.J.) pour les participants ayant répondu correctement à ces trois questions.

Dans les années 1965/67, le photographe local Gilbert Eustache réalise des clichés afin d'illustrer les réalisations municipales en cours et les différents chantiers à venir sur le territoire communal.



Photo 1



Photo 2

Question n° 1 : **Dans quel secteur de la cité (nom de rue) est réalisée la photo numéro 1 ?**

Question n° 2 : **Dans quelle rue de la cité (près de quel nouveau bâtiment) est prise la photo numéro 2 ?**

Question n° 3 (pour départager d'éventuels ex-aequo) : **Quelle distance à vol d'oiseau sépare les deux lieux des prises de vue (à 10 mètres près) ?**

Nous donnons ci-dessous le règlement en vigueur pour les "Jeux d'Histoire" proposés par le C.P.H.J.

Règles du jeu

- 1) Les organisateurs fixent et précisent la durée et la date limite du jeu, ainsi que le nombre de gagnants récompensés.
- 2) Afin d'égaliser les chances des joueurs, le jeu sera accessible pendant 5 jours avant que les participants puissent envoyer leurs réponses.
- 3) Les réponses se font par mail à cphj@wanadoo.fr, et les participants doivent communiquer leurs coordonnées (nom, prénom, adresse domicile et adresse e-mail), puis le mot ou groupe de mots exprimant leur réponse à l'énigme proposée.
- 4) Une seule proposition est autorisée par personne. Toute réponse jugée incomplète par les organisateurs de la commission des "Jeux d'Histoire" du C.P.H.J. ne sera pas prise en compte. Il ne pourra y avoir qu'un seul gagnant par adresse domicile.
- 5) La date et l'heure de l'envoi de l'e-mail feront foi pour départager d'éventuels ex-aequo.
- 6) Les lots récompensant les gagnants seront des revues (unité ou lots de plusieurs numéros) et des ouvrages édités par le Cercle d'Histoire, en fonction de la difficulté du jeu.
- 7) Sauf avis contraire des gagnants souhaitant garder l'anonymat, les organisateurs se réservent le droit de donner leur nom en publiant la réponse attendue, les résultats du jeu et les commentaires utiles concernant le sujet abordé dans l'énigme.
- 8) Dans le but d'améliorer le fonctionnement du jeu et d'égaliser au mieux les chances des participants, les organisateurs se réservent la possibilité de modifier ces règles et les modalités de participation.

Bonnes recherches, bon amusement, et à bientôt sur le site du C.P.H.J.